Du patrimoine vivant aux programmes scolaires : expérience d'un inventaire participatif à Bohicon (Bénin)

Léonce KI
Centre universitaire de Gaoua
Université Nazi Boni
kileonce@u-naziboni.bf
+226 75 52 51 51

Paul AKOGNI
Université d'Abomey-Calavi
pakogni@yahoo.fr
+229 01 95 41 59 46

Adéwalé Régina BALLEY
Agence de sauvegarde de la culture yoruba
adewalereginaballey@gmail.com
+229 01 67 18 28 63

Oyolabi Angelo ALAPINI
Agence VIWUTOURS
emantokooowolabi@gmail.com
+229 01 94 84 84 90

Monloto Mireille AMEDE ELEMON
Musée Honmè « Palais Royal » de Porto-Novo
mireilbel@yahoo.fr
+229 01 97 17 58 61

Monsèdé Gilles HOUNYO
Membre de communauté
mhounyo@yahoo.fr
+2290195842560

RASS. Pensées Genre. Penser Autrement. VOL 5, No 5 (Novembre 2025)

Résumé

Le présent article s'inscrit dans le cadre d'un projet pilote visant à intégrer le patrimoine culturel immatériel (PCI) dans le système éducatif béninois. Mis en œuvre par l'Etat-partie du Bénin avec l'appui technique et financier de l'UNESCO, ce projet vise à faire du patrimoine vivant local un levier de l'éducation scolaire. L'étude a consisté à réaliser un inventaire d'éléments culturels susceptibles d'être infusés dans le programme scolaire. L'inventaire réalisé à Bohicon a permis de constituer une base de soixante-dix éléments qui couvre cinq domaines porteurs de valeurs sociales et de savoirs spécifiques, susceptibles de servir de matériaux pour concevoir des contenus scolaires plus ancrés culturellement.

Mots-clés : inventaire; patrimoine culturel immatériel; éducation scolaire; ancrage ; Bohicon (Bénin)

Inventory of Intangible Cultural Heritage in Bohicon (Benin)

Abstract

This article is part of a pilot project to integrate intangible cultural heritage (ICH) into Benin's education system. Implemented by the State Party of Benin with the technical and financial support of UNESCO, this project aims to make local living heritage a lever for school education. The study consisted of carrying out an inventory of cultural elements that could be infused into the school curriculum. The inventory carried out in Bohicon has made it possible to build a database of seventy elements that covers five areas that carry specific social values and knowledge, which can be used as materials for designing school content that is more culturally anchored.

Key words: inventory; Bohicon; intangible cultural heritage; school education; anchoring, Bohicon (Bénin).

Introduction

La transmission intergénérationnelle des pratiques, des représentations, des savoirs et des savoir-faire, en plus d'être un critère clé de la définition du patrimoine culturel immatériel, demeure l'aune de sa sauvegarde[1]. Dans une Afrique marquée par le mimétisme des habitus occidentaux, de nombreux modes de transmission traditionnels sont fragilisés. Comme l'attestent les reproches récurrents du type « tu fais comme si tu n'as pas été à l'école » ou « on ne dirait pas un instruit », l'éducation formelle est aujourd'hui brandie comme le passage obligatoire pour être « civilisé ». Même si, pour reprendre la formule de la Grande Royale, on y apprend « toutes les façons de lier le bois au bois que nous ne savons pas » (C. H. Kane, 1961, 44), la fin tragique réservée à Samba Diallo, le héros de ce roman, dépeint une réalité préoccupante : le produit de l'école ne semble plus répondre aux attentes de la société. Analysant les causes de la déperdition scolaire au Bénin, (J.A. Gandagbé et G.C. Boko, 2020, 260-261) notent que « les compétences acquises uniquement à l'école primaire ne peuvent permettre à un individu de s'épanouir convenablement et de se prendre en charge ». En d'autres termes, ce qui est enseigné à l'école traduit-il réellement les espérances de notre société ?

De nombreux diagnostics de l'éducation scolaire ont en effet révélé l'inadéquation ou l'incongruité de certains contenus des programmes scolaires (UNESCO, 1998; A.D.G Hounkpé, 2015; E.K. Collins, 2018; A. Havugimana, 2022). À l'instar de la charte culturelle du Bénin qui vise à « intégrer harmonieusement les valeurs culturelles dans l'éducation formelle[2]», les initiatives convergent vers un même objectif : ancrer l'école dans la réalité locale. C'est dans cet esprit que l'UNESCO a lancé, avec les ministères béninois concernés, un projet pilote visant à créer des plans de cours où le patrimoine culturel immatériel est intégré aux matières scolaires afin de rendre l'éducation plus endogène.

Comment le patrimoine culturel immatériel local peut-il être intégré dans le système éducatif béninois pour améliorer la pertinence culturelle de l'enseignement tout en assurant la sauvegarde de ce patrimoine vivant ? L'objectif de cette étude est d'inventorier le patrimoine culturel immatériel de Bohicon et d'identifier les possibilités d'intégration de ces éléments dans le système éducatif béninois, en vue d'une éducation plus ancrée culturellement.

---

[1] Article 2 de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, Paris, 17 octobre 2003.

[2] Loi n° 91-006 du 25 février 1991 portant charte culturelle de la République du Bénin.

Ce projet, mené conjointement par l'Institut National pour la Formation et la Recherche en Éducation (INFRE) du ministère en charge de l'éducation et par la Direction du Patrimoine Culturel (DPC) du ministère en charge de la Culture, comprenait pour sa première phase l'établissement d'un inventaire du patrimoine vivant dans deux communes pilotes (Aplahoué et Bohicon), afin d'y repérer les éléments locaux à valoriser dans le système éducatif. Nous présentons ici les résultats de l'inventaire à Bohicon, en revenant d'abord sur la méthodologie mise en œuvre, puis sur les résultats illustrés par des exemples précis, avant de conclure sur les implications éducatives observées.

1. Méthodologie

Bohicon est une commune située dans le département du Zou, au centre du Bénin. Chef-lieu du département, la ville de Bohicon compte environ 170 000 habitants et constitue un important carrefour commercial. La ville abrite plusieurs groupes ethniques, principalement les Fon, et possède un riche patrimoine culturel lié à l'histoire du royaume du Dahomey. Le choix de Bohicon comme commune pilote s'explique par sa diversité culturelle, sa position centrale facilitant l'accès aux communautés rurales et urbaines, et la présence d'institutions éducatives variées permettant d'envisager une mise en œuvre progressive du projet d'intégration du PCI dans les programmes scolaires.

L'enquête s'est déroulée selon un protocole participatif structuré, comme l'exige la méthodologie d'inventaire du patrimoine culturel immatériel. Concomitamment avec une autre équipe à Bohicon (L. Ki et alii, 2025), quatre facilitateurs (dont deux femmes) sur douze initialement formés en juillet 2024 ont été retenus au terme d'une formation préalable en techniques d'inventaire participatif du PCI. Suivant les recommandations de la Convention de 2003 (paragraphes 80 et 81) qui placent les communautés au cœur du dispositif d'inventaire, les quatre personnes retenues étaient des membres des communautés locales. Ils étaient chargés d'aider les autres membres à générer l'information sur leur patrimoine culturel immatériel, d'où leur appellation de « facilitateurs » plutôt qu'« agents enquêteurs ».

Du 21 au 31 octobre 2024, le travail de terrain a consisté à recueillir les informations sur le patrimoine vivant en combinant focus groups et entretiens individuels. Les focus groups ont été privilégiés pour encourager la discussion au sein des communautés, tandis que des entretiens personnels ciblaient les éléments détenus par un spécialiste unique.

À l’issue de la phase terrain, un atelier de validation des données a été organisé. Cet atelier a réuni les facilitateurs, des experts du patrimoine vivant et des inspecteurs de l’enseignement primaire. Il s’agissait d’une part de vérifier la complétude des informations recueillies sur le terrain et d’autre part de définir les potentiels points d’ancrage du patrimoine vivant identifié dans les programmes scolaires.

2. Résultats

L'enquête a permis d'identifier soixante-dix éléments du patrimoine culturel immatériel dans la commune de Bohicon. Ces éléments couvrent les cinq domaines du PCI définis par la Convention de 2003 : traditions et expressions orales (TEO), pratiques sociales, rituels et événements festifs (PSREF), arts du spectacle (ADS), connaissances et pratiques concernant la nature et l'univers (CPCNU), et savoir-faire liés à l'artisanat traditionnel (SFAT).

2.1. Les traditions et expressions orales (TEO)

Dans le domaine des TEO, l'inventaire a recensé trois contes, trois devinettes, cinq patronymes, seize proverbes et six toponymes. Ces éléments incarnent un héritage narratif et symbolique. Par exemple, le conte *« Assiba, l'enfant intelligent »* véhicule des valeurs d'humilité et de solidarité. Les proverbes fonctionnent comme des capsules de sagesse, véhiculant les valeurs morales et sociales de la communauté. À titre illustratif, « *Akpata logozo wi yi ahwan, bɔ́ é sɔ́ɛ gaa dó kɔ* **»** (littéralement « à la guerre, la tortue reçoit une flèche au cou ») met en exergue la loyauté et la confiance. L'explication souligne que seul un intendant pourrait savoir que la tortue n'a pas de carapace au cou. Les patronymes portent la mémoire collective. Le patronyme *Gbinmangnô* («*Zin gbin man yi yô*» signifie littéralement « la grande jarre ne peut être enterrée») rappelle qu'une grande jarre n'étant pas utilisée lors des rites funéraires, l'enfant nommé ainsi ne succomberait pas à une mort précoce : il serait protégé des funérailles d'enfants. Ce type de patronyme exprimant un souhait de longue vie est caractéristique des croyances locales.

2.2. Les pratiques sociales, rituels et événements festifs (PSREF)

Dans le domaine des PSREF, quatre jeux traditionnels (*gbo nyi nyi, ahannou-hannou, losilo losiga, délié-dé*) ainsi que douze rituels de dation de prénoms en langue fon et six valeurs sociales phares (comme l'hospitalité et le respect mutuel) ont été inventoriés. Les jeux collectifs

structurent les interactions récréatives et l'apprentissage de règles sociales (coopération, équité, loyauté dans la compétition). En ce qui concerne la dation de noms (cérémonies traditionnelles de baptême et leur symbolisme), elle lie l'enfant à son patrimoine familial et consacre sa place dans la communauté. Quant aux valeurs recensées, elles codifient des usages sociaux : par exemple, la coutume *« sin xwle djonon »* (offrir de l'eau au visiteur) symbolise l'accueil bienveillant et le souhait de paix. De même, le respect *mɛsi si* est défini comme la reconnaissance de la place de chacun dans la société. Ces pratiques sociales et rituels maintiennent la cohésion communautaire et réaffirment les normes de comportement (hospitalité, entraide, observance des rites lors des fêtes).

2.3. Les connaissances et pratiques concernant la nature et l'univers (CPCNU)

Dans le domaine des CPCNU, dix savoirs liés à la pharmacopée traditionnelle ont été inventoriés. Il s'agit de remèdes et d'infusions à base de plantes endémiques ou non, utilisés pour traiter divers maux. Par exemple, la tisane *« Go sin azon kouin hu hu »* (littéralement « *le remède contre la grippe du poulet* »), faite à base de feuilles de tabac et de piment, est un vaccin traditionnel contre la grippe aviaire. Cela illustre la précision des connaissances des vertus médicinales des plantes. Ces savoirs phytothérapeutiques, fruit de siècles d'observation écologique, permettent à la communauté de prévenir et soigner des affections courantes avec des ressources locales.

2.4. Les savoir-faire liés à l'artisanat traditionnel (SFAT)

Enfin, dans le domaine des SFAT, cinq savoir-faire culinaires traditionnels ont été documentés. Il s'agit principalement de techniques de transformation alimentaire : méthodes de préparation de *akpahè*, de *afintin* (fromage local à base de graines de néré), de *lio* (maïs fermenté) et de *kpaḍa*. Ces recettes ancestrales constituent le socle de la gastronomie locale. Elles sont transmises au sein des familles et valorisées lors des repas communautaires ou des cérémonies (offrandes lors de fêtes, repas de deuil, etc.). Au-delà de la simple alimentation, ces savoir-faire incarnent un lien entre les habitants et leur environnement végétal.

3. Discussion

Le présent inventaire constitue une base de données, certes symbolique mais fortement significative, pour l'infusion du patrimoine vivant dans le programme scolaire. Cette approche

s'inscrit dans la continuité des réflexions menées par A. Barthes et alii (2021) sur l'intégration du patrimoine local dans l'éducation, qui soulignent que la participation des acteurs locaux au développement durable du territoire est à la fois une obligation éthique et une nécessité politique. De même, les travaux de A.D.G. Hounkpé (2015) sur les réformes curriculaires au Bénin ont mis en évidence la nécessité d'identifier les défaillances structurelles des programmes pour améliorer leur efficience, notamment par un meilleur ancrage culturel.

A tous les niveaux d'apprentissage à l'école primaire, les jeux traditionnels peuvent être introduits en cours d'éducation physique et sportive pour enseigner la combativité à l'apprenant. En effet, à l'image de la vérité qui se vêt de l'humour pour émousser sa cruauté, le ludique émousse la pénibilité de l'apprentissage. Toujours dans les PSREF, la dation de nom renforce le sentiment identitaire et les valeurs. En tant que sève de l'exemplarité, elle peut ainsi alimenter le cours d'éducation civique.

Les traditions orales jouent également un rôle majeur dans la transmission des savoirs culturels et dans l'affirmation de l'identité de l'apprenant et de la communauté locale. Le potentiel pédagogique de ces éléments est élevé. Les contes et proverbes introduits en cours de français et d'éducation civique, permettent d'inculquer des valeurs comme la prudence, le respect des aînés ou l'honnêteté, tout en développant le vocabulaire en langue local (noms, expressions idiomatiques). Les toponymes et patronymes peuvent être utilisés en géographie et en histoire locale pour ancrer les élèves dans leur environnement culturel.

Le potentiel pédagogique des connaissances relatives à la nature et à l'univers est lui aussi important. Ces savoirs peuvent être intégrés aux cours d'éducation scientifique et technologique pour enseigner la botanique et les propriétés médicinales des plantes. L'étude de ces pratiques mobilise des compétences en observation scientifique (identification des plantes), en expérimentation (préparation de décoctions) et en communication interculturelle (apprentissage du vocabulaire scientifique et traditionnel). Cela renforce également la transmission linguistique locale, puisque les noms des plantes sont souvent en langue vernaculaire.

Conclusion

L'inventaire du patrimoine culturel immatériel réalisé à Bohicon, dans le cadre du projet pilote conduit par l'UNESCO, l'INFRE et la DPC, a permis de documenter soixante-dix

éléments représentatifs des cinq domaines définis par la Convention de 2003 (contes, proverbes, devinettes, patronymes, toponymes, jeux traditionnels, rituels de dation de prénoms, valeurs sociales, savoirs médicinaux et savoir-faire culinaires). Menée selon une méthodologie participative impliquant les communautés locales et validée par des experts et inspecteurs pédagogiques, cette démarche a révélé non seulement la richesse et la vitalité du patrimoine vivant à Bohicon, mais aussi son potentiel pédagogique pour l'éducation formelle.

La participation des acteurs locaux au développement durable du territoire est à la fois une obligation éthique et une nécessité politique (A. Barthes et alii, 2021 :7). L'inventaire met à la disposition du système éducatif béninois les matériaux pour faire de l'école un vecteur de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel tout en améliorant la qualité des apprentissages, ouvrant ainsi la voie à une éducation véritablement endogène, ancrée dans les réalités locales sans pour autant renoncer aux standards de qualité. Cette vision d'une école qui établit un lien organique avec son environnement de vie constitue la clé d'une appropriation véritable des savoirs et de l'engagement nécessaire pour relever les défis multiples qui attendent le Bénin. Elle dessine les contours d'une pédagogie nouvelle, respectueuse des héritages culturels tout en répondant aux exigences de modernité et d'efficacité éducative.

Références bibliographiques

A- Sources

- Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel.
- Textes fondamentaux de la Convention de 2003 pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, Édition 2024.
- Loi n° 91-006 du 25 février 1991 portant charte culturelle de la République du Bénin.

B- Bibliographie

BARTHES Angela, SILVA DA Serge, CHAMPOLLION Pierre, 2021, « Quelle intégration du patrimoine local dans l'éducation en France ? ». *Educations*, 4(2), Janvier 2021, pp1-17.
COLLINS Collins Etienne, 2018, « L'inadéquation entre l'offre et la demande d'éducation au Nord Cameroun : le cas du Département du Logone-et-Chari », *Éducation et socialisation*, n° 47.
GANDAGBE Jules André et Boko Gabriel Coovi, 2020, « Les causes de la déperdition scolaire au Bénin », *Les Cahiers de l'ACAREF*, numéro spécial de décembre 2020, pp. 260-273.
HAVUGIMANA Alexis, 2022, « Les problèmes de l'éducation et la compréhension sur le système éducatif dans l'Afrique : cas du Niger », *African Scientific Journal*, 3(15), pp. 350-378.
HOUNKPE Adjignon Débora Gladys, 2015, « Les réformes curriculaires au Bénin : identifier les défaillances structurelles pour plus d'efficience », *Pensée plurielle*, 38(1), pp. 143-161.
KANE Cheikh Hamidou, 1961, *L'Aventure ambiguë*, Paris, Julliard.
KI Léonce et al, 2025, « Inventaire participatif du patrimoine vivant dans la commune d'Aplahoué (Benin), *Ziglôbitha*, n°015, Vol.3 septembre 2025, pp 5-10.
UNESCO, 1998, *Occasions perdues : Quand l'école faillit à sa mission*, Paris, UNESCO.

Léonce KI est enseignant-chercheur au Centre universitaire de Gaoua (CUG), Université Nazi Boni et secrétaire Exécutif de ASAMA, une ONG accréditée auprès de la Convention 2003 de l'UNESCO et promotrice du FESTIMA. Avec une double formation en gestion du patrimoine culturel matériel et immatériel, il coordonne actuellement la filière management du patrimoine culturel au CUG. Depuis 2016, il est étroitement associé à la réalisation d'inventaires, l'élaboration de candidatures de biens africains sur les Listes de l'UNESCO et le monitoring des Conventions de 1972 et de 2003.

Léonce KI
Centre universitaire de Gaoua,
Université Nazi Boni (Burkina Faso)
kileonce@u-naziboni.bf
+226 75 52 51 51

Paul AKOGNI est gestionnaire de patrimoine culturel et membre du Réseau global des facilitateurs de la Convention 2003 depuis 2019. Il a occupé diverses fonctions techniques dans l'administration du ministère de la culture du Bénin. Après six ans à la tête de la Direction du patrimoine culturel, il est depuis 2024 Directeur général de l'Agence de sauvegarde de la culture Adja-Tado. Enseignant-chercheur à l'Université d'Abomey-Calavi, il concentre ses activités pédagogiques et scientifiques sur le patrimoine culturel.

Paul AKOGNI
Université d'Abomey-Calavi
pakogni@yahoo.fr
+229 01 95 41 59 46

Adéwalé Régina BALLEY est gestionnaire du patrimoine culturel, titulaire d'une licence en gestion du patrimoine culturel obtenue à l'École du Patrimoine Africain (EPA). Elle est actuellement responsable du programme patrimoine culturel immatériel à l'Agence de sauvegarde de la culture yoruba. Ses travaux portent sur la sauvegarde et la valorisation du patrimoine vivant comme levier de développement local.

Adéwalé Régina BALLEY
Agence nationale du patrimoine culturel immatériel
adewalereginaballey@gmail.com
+229 01 67 18 28 63

Oyolabi Angelo ALAPINI est journaliste-médiateur culturel et gestionnaire du patrimoine culturel immatériel. Il est président du Cadre d'Innovations Culturelles et Agricoles "WÉZIZA" (CICA-WÉZIZA), membre de l'équipe des explorateurs des valeurs endogènes associés au groupe de recherches SYMBOLE DE L'AMITIE. À travers ses différentes actions, il découvre, étudie et révèle les particularités socioculturelles des communautés afin de les motiver à travailler pour la réappropriation, la transmission et la revitalisation de leurs valeurs ancestrales.

Oyolabi Angelo ALAPINI
Agence VIWUTOURS
emantokooowolabi@gmail.com
+229 01 94 84 84 90

Monloto Mireille AMEDE ELEMON est gestionnaire du patrimoine culturel et conservatrice de musées. Elle est membre de l'équipe d'inventaire des éléments du patrimoine culturel immatériel de Bohicon au Bénin. Elle participe également aux recherches sur le parcours des collections de la période coloniale organisées par le Ministère français de la Culture. En tant que professionnelle du patrimoine culturel, elle sensibilise les jeunes sur la protection et la sauvegarde du patrimoine culturel matériel et immatériel.

Monloto Mireille AMEDE ELEMON
Musée Honmè « Palais Royal » de Porto-Novo
mireilbel@yahoo.fr
+229 01 97 17 58 61

Monsèdé Gilles HOUNYO, titulaire d'un master II, est gestionnaire du patrimoine culturel. Il approfondit ses recherches dans le patrimoine culturel immatériel. En tant que superviseur, il a conduit avec succès des travaux d'inventaire du PCI au Bénin. Il est collaborateur externe de l'architecte du patrimoine Paul Aimé GONCALVES.

Monsèdé Gilles HOUNYO
Membre de communauté
mhounyo@yahoo.fr
+229 01 95 84 25 60